

APPEL A CANDIDATURE Session 22 E&P – Avril/Nov 2019

Thématique

Droits des
étrangers

Pays

Sénégal - Dakar

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de répondre aux demandes de formation des diplômés récents souhaitant exercer leur activité professionnelle future dans les domaines concernant les métiers de la solidarité internationale ; enfin, de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- **Organisation d'envoi : Migreurop**

Migreurop est un réseau d'associations, de militant.e.s et de chercheurs et chercheuses présent.e.s dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient. Son objectif est de faire connaître et de dénoncer les politiques de mise à l'écart des personnes en migration, en particulier l'enfermement dans des camps, les formes diverses d'expulsion, la fermeture des frontières ainsi que l'externalisation des contrôles migratoires pratiquée par l'Union européenne et ses États-membres. Nous contribuons ainsi à la défense des droits fondamentaux des exilés (dont celui de « quitter tout pays y compris le sien ») et à promouvoir la liberté de circulation et d'installation.

Migreurop participe aux temps de formations comme intervenant lors de la session thématique sur les questions migratoires, ainsi qu'à la période de capitalisation. L'équipe de Migreurop – et des personnes ressources identifiées pour chaque mission parmi les membres du réseau – assure(nt) le suivi des volontaires tout au long de leurs missions.

- **Organisation d'accueil : Caritas Sénégal**

Caritas Sénégal issue du Secours Catholique Caritas France a été créée après l'indépendance du pays en 1966 et reconnue officiellement sous la dénomination « Secours Catholique, Caritas Sénégal » le 10 novembre 1966. Depuis 1995, elle jouit du statut d'ONG. Caritas Sénégal s'engage activement dans des programmes et projets liés à la gestion des risques et catastrophes, à la lutte pour le développement humain via l'accès à l'eau et l'assainissement, le renforcement des capacités de production et de transformation, la gestion du phénomène migratoire et le plaidoyer pour le respect des droits de l'Homme.

Dans le cadre de ses programmes d'action, Caritas propose des permanences sociales aux personnes exilées et vulnérables, au sein desquelles le/la volontaire s'investira en vue notamment de recueillir des informations.

● Sites Internet

<http://www.migreurop.org/>

<https://www.caritas.sn/>

Contexte :

Le contrôle des frontières extérieures de l'espace Schengen se délocalise au travers d'une sous-traitance de plus en plus souvent confiée à des pays de transit ou de départ. Le blocage des personnes en migration passe ainsi par la politique de voisinage, la signature d'accords divers (coopération, aide au développement, gestion concertée des flux migratoires ou réadmission) ou de simples arrangements (Pacte UE/Turquie), ainsi que de nouveaux outils comme le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne (UE) pour l'Afrique et les *Migration compacts*. Les pressions sur les États dits « tiers » pour qu'ils promulguent des lois réprimant « l'émigration illégale » complètent cette délégation de la surveillance des frontières de l'UE. Les mécanismes de tri de l'approche *hotspot*, mise en place par l'UE à partir de mai 2015, relèvent aussi de ce processus d'externalisation.

Les effets des politiques migratoires européennes externalisées sur le continent africain sont patents. La mise au pas de la plupart des pays du Sud est manifeste, tout comme leur alignement sur les politiques sécuritaires européennes. Ainsi, le renforcement des capacités répressives des pays « tiers » bafoue encore plus les droits des migrants, qui, malgré un espace de libre circulation régionale (CEDAO), doivent faire face aux contrôles renforcés aux frontières, au fichage et à la biométrie (financée par l'UE) et à la détention qui se multiplie (Niger, Mauritanie). Cela encourage également les refoulements entre pays tiers, comme entre le Soudan et l'Erythrée, l'Algérie et le Niger, ou entre la Mauritanie et le Mali/le Sénégal.

Objectifs de la mission :

Le/La volontaire sera chargé-e de:

- Participer aux permanences du Point d'Accueil pour Réfugiés et immigrés (CARITAS-DAKAR/PARI) : recueil des récits de vie des personnes en migration
- Collecter des informations sur les droits des étrangers et le contexte migratoire au Sénégal et dans la sous-région, en relation avec les objectifs de l'UE (endiguement des populations, renforcement du taux de renvoi, fichage) : blocage des routes traditionnelles, mise en place de camps, présence et rôle de l'agence Frontex, des organisations internationales (OIM, HCR), des armées européennes/occidentales (notamment dans le cadre de l'opération Eucap Sahel) ; Collecter de l'information sur les entraves à la liberté de circulation régionale et sur les refoulements à la frontière avec les pays voisins ; Collecter de l'information sur les personnes refoulées depuis la Libye et/ou l'Algérie vers l'Afrique de l'Ouest ; Investiguer le recours au laissez-passer ou document de voyage unique européen pour expulser des personnes de pays membres de l'UE vers le continent africain, ainsi que les pratiques des autorités locales
- Participer au suivi des actualités de l'Union européenne et de ses Etats membres en matière de coopération avec les pays du Sahel, et notamment le Sénégal, le Mali, le Niger et la Mauritanie sur les questions migratoires
- Participer à des activités de sensibilisation sur l'impact de politiques migratoires et d'asile sur les droits des personnes en migration en Europe et dans les pays du Sahel
- Rencontrer et interroger des acteurs de la société civile au Sénégal travaillant sur les droits des migrants
- Sensibiliser le réseau ainsi que le grand public sur les questions migratoires au Sénégal et en Europe

Profil

Compétences :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et des droits des migrants

- Autonomie et qualités d'organisation
- Bonne capacité rédactionnelle
- Connaissances des politiques migratoires européennes et africaines
- Une connaissance du contexte migratoire et du tissu associatif et militant en Afrique de l'Ouest est un plus
- L'expérience/engagement associatif est un plus
- Des précédentes expériences (travail/volontariat/voyage) au Sahel/en Afrique de l'Ouest sont un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

Langues :

- Bon niveau de français et d'anglais
- La maîtrise du wolof est un plus

Calendrier

Durée totale du programme : 12 mois

Préparation au départ à Paris : du 1e au 26 avril 2019

Terrain : de mai à début octobre 2019 (5 mois)

Capitalisation au retour à Paris : du 10 octobre au 5 novembre 2019

2^e période de terrain : mi-novembre à mars 2020

Capitalisation finale à Paris : mi-mars 2020

Statut

Les missions sont proposées dans le cadre de l'engagement de service civique

Eligibilité

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

Indemnités

Pour les missions en France : 473,04 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour les missions à l'international : 522,87 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire
Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

Contact

Si vous êtes intéressée.e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org